

Réf: Dossier N° 098710

## Avis de constitution

### SOCIETE « OCEAN BLUE CONSULTING »

Abidjan, Cocody, ANGRE CHU CITE TERRE D'IVOIRE, Lot 115, Ilot 20

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04/04/2022 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 07/04/2022, il a été constitué une SOCIETE « OCEAN BLUE CONSULTING »

La société a pour objet, en République de Côte d'Ivoire, pour son compte ou pour le compte de tiers, directement ou indirectement :

- Stratégie d'entreprise ;
- Plan Marketing ;
- Organisation et Politique commerciale
- Business model et business plan
- Analyse financière
- Formation

La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de parts ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, directement ou par l'intermédiaire de tiers, pour elle-même ou pour le compte de tiers pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Cocody, ANGRE CHU CITE TERRE D'IVOIRE, Lot 115, Ilot 20

M DANO HOMLER HERMANN (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B17-00029 du 13/04/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°16195/GTCA/RC/2022 du 13/04/2022

